

Mise à jour du Projet Pilote des Rues Partagées au Quartier Meredith

Novembre 2022

Plusieurs se souviendront du concept de rue partagée qui sera mise en place au Quartier Meredith.

Ce mois-ci les travaux civils arrivent à terme et la signalisation dans les rues sera installée pour respecter le projet des rues partagées.

Les rues partagées ça veut dire:

- L'espace de la rue est partagé entre tous les utilisateurs; piétons, cyclistes et voitures
- La priorité est donnée aux plus vulnérables, les piétons
- La limite de vitesse est fixée à 20 km/h
- Il est permis de stationner sur un côté de la rue seulement
 - Exception pour la section des semis-détachés où l'on peut stationner des 2 côtés
- Une signalisation indiquant "Rue partagée"
- Des pictogrammes piéton et cycliste au sol
- Des dos d'ânes et rétrécissement de la largeur de la rue aux sorties de sentiers

Le projet de rue partagée au Quartier Meredith est un projet pilote pour la municipalité. Le service d'infrastructure sera à l'affût des commentaires et suggestions particulièrement pendant la première année. Le comité des infrastructures se penchera éventuellement sur des modifications qui pourront être apportées pour améliorer l'expérience pour les résidents et la municipalité.

Votre association est le meilleur moyen de faire valoir vos impressions et commentaires pour qu'elle puisse les partager avec le service et le comité des infrastructures lors de la révision du projet qui aura lieu en 2023.